

Relevé de décision

Réunion plénière du Conseil de Quartier République – Saint-Ambroise

Lundi 29 juin 2026 – Mairie du 11^e

Ordre du jour de la réunion

1. Introduction du Conseil de Quartier
2. Présentation des ateliers
3. Vote du nouveau groupe d'animation
4. Vote de budget
5. Temps d'échange participatif
sur le fonctionnement des ateliers et sur les Assises de la participation citoyenne du
11^e

Introduction du Conseil de Quartier

La réunion est ouverte par Aymeric de Tarlé, adjoint au Maire en charge de la culture, des droits culturels, des créations indépendantes, de la démocratie locale et référent du conseil de quartier République – Saint-Ambroise. Il rappelle la volonté de la mairie de renforcer la dynamique des Conseils de Quartier (CQ), avec des réunions plus nombreuses et davantage fréquentées. Il souligne le dynamisme du CQ RSA et rappelle que l'objectif est de construire, avec les habitantes et habitants, une action collective en phase avec leurs attentes pour les six à sept années à venir.

Alban Millon présente ensuite brièvement le fonctionnement des Conseils de Quartier et la répartition des cinq quartiers de l'arrondissement. Il rappelle que les membres du Groupe d'Animation (GA) exercent leur mandat pour une durée maximale de trois ans.

Présentation des ateliers du CQ RSA

Atelier Vie locale

L'atelier est revenu sur sa fête de quartier organisée en juin 2025 « La Grisette en Fête » qui a été un immense succès. Cette année, il n'y a pas eu de fête de quartier mais l'atelier espère bien attirer de nouveaux membres pour s'investir sur ce projet et d'autres tels que des repas solidaires.

Atelier Propreté et sécurité

Les actions menées visent à renforcer les liens entre commerçants, riverains et mairie. Parmi les projets évoqués figurent :

- l'organisation de marches exploratoires ;
- la lutte contre les mégots dans l'espace public ;
- des rencontres avec la Police municipale ;
- le lancement de l'Observatoire de la tranquillité publique.

Aymeric rappelle que jeter un mégot sur la voie publique est passible d'une sanction et invite les habitantes et habitants à se rapprocher de la Police municipale, qui mène également des actions de prévention.

Plusieurs échanges ont lieu sur ce sujet :

- une habitante demande si les terrasses et bureaux de tabac ont l'obligation de mettre des cendriers à disposition et si les commerçants doivent maintenir leur devanture propre. Il est confirmé que les commerçants ont bien cette responsabilité ;
- une habitante cite une association de protection du milieu marin et présente ses actions (pochoirs au sol, ramassages de mégots) et souligne l'intérêt des méthodes de type « *nudge* » (méthode douce pour influencer les comportements) et in fine encourager les bons comportements ;
- la distribution gratuite de cendriers de poche est évoquée. Il est rappelé que la lutte contre les mégots repose sur une combinaison d'actions : prévention, sensibilisation et sanction.

Au sujet de la propreté, le problème du TriLib' situé rue Amelot est également signalé. Plusieurs habitantes et habitants constatent que ce point de collecte est utilisé comme une véritable décharge, les consignes de tri étant mal comprises.

Atelier Interculture / Arts

L'atelier rappelle qu'il est possible de solliciter des financements pour des projets culturels dans le 11^e arrondissement, comme des projections de films.

Le projet, initié par Jean-Pierre Corsia, ancien élu à la participation citoyenne, est présenté. Les Conseils de Quartier disposent chacun d'une page Facebook, mais ce support apparaît aujourd'hui moins adapté pour toucher les jeunes publics. Une demande a donc été faite auprès de François Vauglin (ancien Maire du 11^e) afin de créer un compte Instagram [Culture Arts Paris 11 \(@cultureartsparis11\) • Photos et vidéos Instagram](#), destiné à relayer quotidiennement l'actualité culturelle de l'arrondissement.

L'importance du street art dans le 11^e est rappelée, avec plusieurs projets à venir qui seront notamment présentés par Thomas Schmitt.

Des conférences gratuites portant sur la musique et l'image seront prochainement organisées en mairie afin de permettre au public de rencontrer des intervenants reconnus.

Atelier Cinéma

L'atelier cinéma poursuit ses activités autour d'un blog, de sorties collectives et de projections.

Parmi les projets évoqués :

- la projection du film *Les Survivants* en présence de son réalisateur à la mairie ;
- la poursuite du dispositif « La chaise à l'écran » ;
- le souhait de créer un festival consacré aux films tournés dans le 11^e arrondissement, en partenariat avec les associations locales et les Conseils de Quartier.

A ce jour, l'atelier organise notamment des séances au Majestic Bastille et se réunit chaque mois. Les personnes souhaitant rejoindre l'atelier sont invitées à contacter Alban Million (alban.million@paris.fr) ou Catherine Habib, référente de l'atelier et à consulter le blog [Cinema | Laseancedu11.com | Paris](#).

Il est également rappelé le contexte économique difficile que traversent actuellement les salles de cinéma après deux très bonnes années (2019 et 2022), notamment en raison d'évolutions du contexte politique et culturel. Enfin, la possibilité d'organiser une projection au jardin Truillot est évoquée. Le principe est jugé intéressant, sous réserve d'étudier sa faisabilité technique.

L'atelier célébrera prochainement ses dix ans !

Atelier Urbanisme, jardins et végétalisation

De nouvelles jardinières réalisées par l'association Activ'18 en bois de réemploi sont présentées. Au nombre de 10, et réalisées par des personnes en réinsertion professionnelle, elles ont été installées à la fin du mois de février rue de la Folie Méricourt le long de l'école Beslay. Elles s'inscrivent dans le cadre des permis de végétaliser et sont entretenues conjointement par les habitantes et habitants ainsi que par les enfants du CPA Bellan. L'atelier a également pris part à une promenade entre Bastille et Stalingrad en lien avec le CQ Bastille – Popincourt ainsi qu'à une visite du chantier situé 100 rue Amelot.

Atelier 84 rue Amelot

Est présenté le projet situé au 84 rue Amelot, où des murs sont régulièrement renouvelés par des street-artistes en accord avec la co-propriété.

Il est souligné que cette forme d'art est accessible à toutes et tous et contribue à transformer le regard porté sur l'espace public. Les échanges abordent également la place de la publicité dans la ville et la manière dont le street art peut proposer un autre rapport à l'environnement urbain.

Une association dédiée à ce projet est en cours de création, avec la volonté de maintenir un lien étroit avec le Conseil de Quartier République - Saint-Ambroise

L'exemple de Vitry-sur-Seine est cité comme référence en matière de valorisation du street-art.

Une présentation de **l'Artothèque des citoyens du 11e** est également réalisée. Cette initiative portée par les Conseils de quartier et financée également par le Budget Participatif de la Ville de Paris vise à démocratiser l'art et à le rendre accessible à toutes et tous. Les habitants sont donc invités à venir choisir une œuvre à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne afin de pouvoir l'accrocher chez eux pour une durée de 3 mois maximum. La collection complète est disponible ici : [Et si vous empruntiez des oeuvres d'art ? - Mairie du 11e](#).

Fonctionnement des ateliers

Plusieurs questions sont posées sur le fonctionnement des ateliers :

- Tous les Conseils de Quartier disposent-ils des mêmes ateliers ?
- Quelles sont les missions et les responsabilités des référentes et référents d'atelier ?

Il est rappelé que la création d'un atelier nécessite l'engagement d'au moins deux personnes. Toutes les thématiques peuvent être abordées tant qu'elles sont portées collectivement.

Les référents d'ateliers quant à eux, ont pour rôle de rassembler leurs membres afin de mener à bien leur projet ainsi que de faire le lien avec les membres du groupe d'animation (garant du budget de fonctionnement et à l'initiative de l'ordre du jour des réunions publiques)

Vote du budget d'investissement

Pour rappel, chaque conseil de quartier dispose d'un budget annuel d'investissement de 8 264 euros qui peut uniquement être dépensé par mise au vote en réunion plénière.

L'association Onze Mille Potes présente son projet : créée en 2007, l'association propose un service de bagagerie et de laverie solidaire grâce à l'engagement d'une soixantaine de bénévoles. L'association est ouverte 7 jours sur 7, 365 jours par an et se situe dans les locaux des Bains Douches au 42 rue Oberkampf. Elle accueille plus d'une centaine de personnes sans domicile fixe chaque année, toutes orientées par des associations ou travailleurs sociaux partenaires de l'association. L'enjeu crucial pour Onze Mille Pote tient au renouvellement d'une partie de sa flotte de machine à laver qui ont toutes une dizaine d'année maintenant. Les Conseils de quartier ont donc été sollicités afin de financer la moitié d'une machine à laver, ce qui permet de proposer le remplacement de deux machines à laver (4 conseils de quartiers ont inscrit cette dépense à l'ordre du jour de leur réunion).

Est donc soumis au vote une dépense de 2 478,24 couvrant 50% du coût d'une machine à laver.

Une habitante exprime des interrogations concernant la transparence financière de l'association et s'interroge sur le recours au financement par le Conseil de Quartier.

Delphine Goater, conseillère d'arrondissement du groupe « Paris 11 Apaisé » rappelle les engagements de transparence de l'association et souligne l'importance de ses actions dans le quartier, comme elle a pu le voir lors de sa visite rendue à l'association plus tôt dans l'année.

À l'issue des échanges, le projet est soumis au vote.

Résultat du vote :

- Pour : 9
- Contre : 1
- Abstention : 1

La dépense est donc acceptée.

Questions diverses

Des habitantes et habitants interrogent la mairie sur l'avancement des travaux de l'avenue Parmentier, plusieurs aménagements (bancs et pieds d'arbres) n'ayant pas encore été remis en place.

Il est indiqué que :

- les bancs seront bien réinstallés, mais leur emplacement définitif reste en réflexion ;
- la situation concernant les pieds d'arbres doit encore être vérifiée.

Plusieurs participantes soulignent néanmoins la qualité globale des aménagements réalisés avenue Parmentier.

Enfin, un bref rappel est fait au sujet des événements passés et futurs à l'initiative des conseils de quartier :

- le Grand Banquet et la Boum se tiendront le 2 juillet à la MVAC ;
- le défilé canin organisé le 4 juin a rencontré un véritable succès.

La réunion se termine autour d'un pot convivial dans la cour de la Mairie du 11^e.